

www.obernai.fr



Le cœur de Ville passe en mode été !

Conseil intergénérationnel : engagez-vous pour Obernai !

Afin de renforcer le dialogue entre les générations et associer davantage les habitants à la vie locale, la Ville d'Obernai vient de créer un Conseil intergénérationnel.

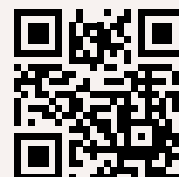


Ce nouveau conseil citoyen réunira à partir de septembre 2026 des Obernoises et des Obernois de tous âges pour partager leurs idées, contribuer à des projets en lien avec la vie locale et réfléchir ensemble à l'avenir de la commune.

Vous souhaitez vous investir dans la vie locale et faire entendre votre voix ?

Découvrez le flyer distribué avec ce journal pour en savoir plus sur le fonctionnement du Conseil intergénérationnel et les modalités de candidature, qui sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2026.

Informations et candidature sur www.obernai.fr/cio



Un signalement à faire ? Utilisez l'application "Obernai"

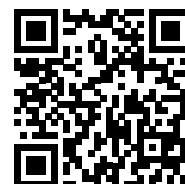


Les élus et les services de la Ville sont pleinement mobilisés pour améliorer le cadre de vie des Obernois. La vigilance de chacun contribue également à identifier rapidement les situations nécessitant une intervention : éclairage public défectueux, arbre sur la route, panneau de signalisation dégradé, dépôt sauvage, chaussée dégradée ou toute autre anomalie constatée sur l'espace public.

Afin de garantir un traitement rapide et efficace, la Ville invite les habitants à **privilégier les signalements via l'application Obernai** (disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play). Vous pouvez également remplir le formulaire de contact en ligne www.obernai.fr ou écrire directement un **courriel à l'adresse mairie@obernai.fr**.

Cette démarche permet aux élus et aux services de **disposer directement des informations nécessaires et d'assurer le suivi des demandes dans les meilleures conditions.**

www.obernai.fr/application



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX
ISSN 0998-0431 (imprimé) 3038-6365 (en ligne)
Directeur de la publication : Robin Claus

Impression : Imprimerie Kocher
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Rédaction, conception et mise en page :
Direction de l'Information et de la Communication : Tamina Hobeika, Maud Audinat, Marine Depezeville, Samuel Galland.
Crédits photos : ©Ville d'Obernai / ©Laurent Rothan, Airmégapix / ©Archives Ville d'Obernai / ©Alexandre Schauer / ©Jan Engel / ©Thomas Kuchel ©Frederique Clément / Image générée par l'IA (p14)

Distribution : Ville d'Obernai.
Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Direction de l'Information et de la Communication
Place du Marché - C.S. 80 205
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 71

Internet : www.obernai.fr

E-mail : communication@obernai.fr

Sortie du prochain numéro :
Septembre 2026

SOMMAIRE

Citoyenneté

- Conseil intergénérationnel : engagez-vous pour Obernai !
- Un signalement à faire ? Utilisez l'application "Obernai"

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps forts

Pages 4-5

Conseil Municipal

- Les résultats des élections municipales
- Les commissions permanentes
- Le Maire et les Adjoints au Maire
- Les représentations

Pages 6-9

Aménagement urbain

- La Place du Marché aménagée pour la saison estivale
- Interview d'Émilien Straehli

Page 10

Économie :

- Le Marché hebdomadaire du jeudi de retour au centre-ville !

Page 11

Travaux

- Remparts Monseigneur Freppel et Maréchal Foch : la restauration engagée pour préserver ce patrimoine

Pages 12-13

Urbanisme

- Des travaux dans votre habitation ? Pensez aux autorisations d'urbanisme

Page 14

Sécurité

- Opérations de prévention et de sécurité routière

Page 15

Environnement

- Ici commence la mer !
- Engagés ensemble contre les mégots

Page 16

Social

- Le CCAS d'Obernai se réorganise pour renforcer l'accompagnement de proximité

Page 17

Culture

- Le Domaine de la Léonardsau : La Médiathèque passe en mode été et devient gratuite dès la rentrée !
- EMMDD inscriptions et portes ouvertes

Pages 18-19 et 21

Bloc-notes

- Conseils Municipaux en direct
- Agenda 2027 : votre guide pratique et local
- Naissances

Pages 20

Infos municipales / Tribune

Page 22

Manifestations

Page 23



Cher(e)s Habitant(e)s d'Obernai,

Voilà bientôt cent jours que vous nous avez accordé votre confiance. Cent jours d'engagement, de travail et d'action au service d'Obernai. Pour cette confiance, **je souhaite d'abord vous redire, de tout cœur : Merci !**

Depuis notre installation, l'équipe municipale est pleinement mobilisée. **Les Adjoints, les Conseillers municipaux et l'ensemble des élus travaillent**, avec rigueur et enthousiasme, **pour mettre en œuvre les engagements pris envers vous** et avancer sur les nombreux dossiers qui concernent notre ville.

Je tiens également à **remercier les agents de la Ville d'Obernai**. Par leur professionnalisme, leur connaissance du terrain, **leur engagement constant**, ils accompagnent au quotidien l'action municipale et contribuent pleinement à la réussite des projets portés par la Ville.

En écrivant ces lignes, **mes pensées vont naturellement à notre agente communale, Adjointe au Chef de la Police Municipale**, victime il y a quelques semaines d'un grave accident de la route, dans l'exercice de ses fonctions. Cet événement nous a profondément marqués. **Je veux lui adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus sincères de rétablissement.**

Cet accident rappelle, avec force, combien **les enjeux de sécurité routière demeurent un enjeu essentiel du quotidien**. Plusieurs **actions de sensibilisation et de prévention avaient déjà été engagées** afin de lutter contre certains comportements dangereux sur la voie publique, qu'ils concernent **les automobilistes, les cyclistes ou les conducteurs de deux-roues**. D'autres opérations ont aussi été menées au cours du mois de juin, comme vous pourrez le découvrir dans les pages de ce magazine.

Parmi les dossiers emblématiques de ce début de mandat figure aussi le retour du marché hebdomadaire du jeudi au centre-ville. Nous avons annoncé, durant la campagne, une mise en œuvre raisonnablement envisageable pour janvier 2027. Grâce à l'implication des services municipaux, des commerçants et des exposants du marché, le calendrier a été accéléré. Après une réunion le 11 juin dernier, le nouveau marché prendra place dès le mois de septembre. Cette réalisation illustre **notre méthode : écouter, concerter, décider et agir**. Elle traduit aussi **notre volonté de redonner de la vie au cœur de ville, de soutenir l'activité économique locale et de faire d'Obernai une ville toujours plus vivante, accessible et agréable.**

Chères Obernoises, chers Obernois, l'été est désormais là. **Je vous souhaite à toutes et à tous** de très belles vacances, de précieux moments de partage avec vos proches et **un bel été à Obernai.**

Bien à vous,

Robin Clauss

Maire d'Obernai

Conseiller d'Alsace du Canton d'Obernai

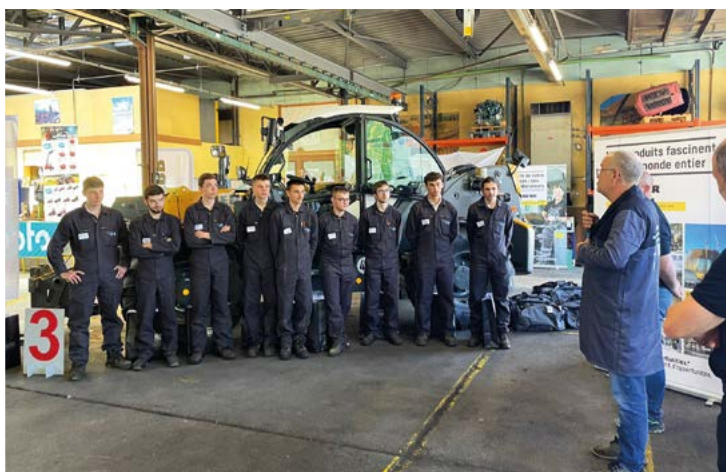


Soirée des Sportifs méritants : un moment chaleureux dédié à la mise à l'honneur des sportifs obernois, des associations sportives et de leurs bénévoles, dont l'engagement et la passion contribuent au dynamisme de la vie sportive locale



Le traditionnel repas de Pâques pour les résidents du Foyer Hohenbourg et les clients de son service de restauration

Journée nationale des sapeurs-pompiers avec remise de distinctions sur la Place du Marché



Marché de Printemps, Festival Pisteurs d'Étoiles, Trail Alsace by UMTB, inaugurations d'expositions, Triathlon, marche Audax, inauguration d'une maison au Village SOS, concours général au Lycée agricole... De nombreux événements ont marqué l'arrivée des beaux jours et animé notre belle ville.



Rencontre à l'Hôtel de Ville entre le Maire, Robin Clauss et l'ACTO (Association Culturelle Turque Obernoise), le Capitaine Vincent Zeller, Chef de l'Unité territoriale d'Obernai et Lilya Khiari Huc, Obernoise et candidate à l'élection de Miss Alsace



5 Plaques « Ici commence la mer » inaugurées par Céline Levy, Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, au Développement durable et à la Biodiversité avec Jean-Luc Paquet, Président du Lions Club d'Obernai

Accueil des élèves du Collège Freppel et de leurs correspondants de Gengenbach



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 et remise de plusieurs distinctions à des militaires et sapeurs-pompiers, précédée d'un temps d'échanges autour du devoir de mémoire avec le Souvenir français

Les résultats des élections municipales

Avec 59,19 % des suffrages, la Liste "Obernai, notre cœur bat ici" conduite par Robin Clauss, a été élue.

Le Conseil Municipal est désormais composé de :

- 27 sièges pour les élus de la Majorité,
- 6 sièges pour les élus de la Minorité.

Bureau de vote	Inscrits	Liste "Obernai, engagée pour l'avenir"	Liste "Obernai, notre cœur bat ici"
1. Mairie Bureau 1	1 252	325 43,98%	414 56,02%
2. Mairie Bureau 2	1 286	260 40,06%	389 59,94%
3. Groupe Scolaire du Parc	1 122	285 40,25%	423 59,75%
4. École maternelle Freppel	1 111	172 36,99%	293 63,01%
5. École maternelle Camille Claudel	1 244	275 43,93%	351 56,07%
6. Centre Périodique Europe	1 042	242 40,88%	350 59,12%
7. Centre Arthur Rimbaud	1 160	197 40,53%	289 59,47%
8. Salle Sainte Odile	1 456	320 38,93%	502 61,07%
Total du scrutin	9 673	2 076 40,81%	3 011 59,19%

Les Commissions permanentes

Lors de la séance du 14 avril dernier, les élus ont constitué 3 Commissions permanentes qui siègent régulièrement. Lors des séances de ces Commissions, les projets et les aménagements sont débattus avant les séances officielles du Conseil Municipal. Depuis le début de ce mandat, chacun des élus a l'opportunité de participer à toutes les Commissions.



Robin CLAUSS

Catherine COLIN - Hugues HORNBECK - Emma LENYS - Patrick FOLZ - Christelle MATHIS

Sébastien RIFF - Chloé BÈS - Alexandre DELACROIX - Céline LEVY

Chaque conseiller municipal a la possibilité de participer aux 3 Commissions permanentes où sont débattus les sujets communaux.

Le Conseil Municipal

Le Maire et les Adjoints au Maire



Robin CLAUSS

Maire d'Obernai
Conseiller d'Alsace
du Canton d'Obernai



Catherine COLIN

1^{re} Adjointe au Maire
Déléguee aux Finances,
au Budget, à l'Organisation
générale et à l'Exploitation
du Patrimoine.



Hugues HORNBECK

Adjoint au Maire
Délégué à la Sécurité,
à la Voirie
et à la Propreté urbaine.



Emma LENYS

Adjointe au Maire
Déléguée à la Culture,
à la Démocratie
participative
et à la Cause animale.



Patrick FOLZ

Adjoint au Maire
Délégué à l'Économie,
au Commerce
et au Tourisme.



Christelle MATHIS

Adjointe au Maire
Déléguée à l'Action
sociale, au Handicap
et aux Seniors.



Sébastien RIFF

Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme,
au Logement
et aux Mobilités.



Chloé BÈS

Adjointe au Maire
Déléguée à l'Éducation,
à la Jeunesse, au Conseil
Municipal des Enfants
et à la Communication.



Alexandre DELACROIX

Adjoint au Maire
Délégué au Sport
et à la Vie associative.



Céline LEVY

Adjointe au Maire
Déléguée à l'Environnement,
au Développement durable
et à la Biodiversité.

**Pour toute demande, n'hésitez pas à vous adresser au Maire et aux Adjointes
via le Secrétariat des Élu(e)s par mail : mairie@obernai.fr ou par téléphone : 03 88 49 95 84**

Les Conseillers Municipaux de la Majorité

Florine BEYSANG, Pascal BOURZEIX, Oktay GOKTAS, Martine KUPFERSCHLAEGER, Jean-Luc SCHMITT, Edith PASCALON, Laurent DEWEZ, Michèle LEBBE, Omer DEMIR, Laura FURST, John KELHETTER, Coralie LUCK, Louis FRITZ, Christine PIEL, Philippe BUSSE, Déborah REISS, Jean-Martin SCHWAAB.

Les Conseillers Municipaux de la Minorité

Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-François TAVERNIER, Dominique ERDRICH, Bruno MAIRE.



Les organismes supra-communaux

- **Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile par 13 conseillers municipaux**

Représentants du Conseil Municipal : Robin CLAUSS - Catherine COLIN - Hugues HORNBECK - Emma LENYS - Patrick FOLZ - Christelle MATHIS - Chloé BÈS - Alexandre DELACROIX - Céline LEVY - Pascal BOURZEIX - Oktay GOKTAS - Isabelle SUHR - Frank BUCHBERGER

- **Syndicat Forestier d'Obernai-Bernardswiller**

Délégués titulaires : Robin CLAUSS - Céline LEVY - Jean-Luc SCHMITT - Laurent DEWEZ

Délégué suppléant : Bruno MAIRE

Les commissions légales et consultatives

- **Commission d'Appel d'Offres**

Président : Robin CLAUSS

Membres titulaires : Catherine COLIN - Chloé BÈS - Oktay GOKTAS - Michèle LEBBE - Emma LENYS - Dominique ERDRICH

Membres suppléants : Sébastien RIFF - Céline LEVY - Martine KUPFERSCHLAEGER - Laurent DEWEZ - Isabelle SUHR

- **Comité d'éthique vidéoprotection urbaine**

Président : Robin CLAUSS

Membres : Hugues HORNBECK - Christine PIEL - Philippe BUSSER - Jean-François TAVERNIER

- **Commission Communale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées**

Président : Robin CLAUSS

- **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance C.L.S.P.D.**

Président : Robin CLAUSS

- **Commission de contrôle des listes électorales**

Déléguée : Catherine COLIN

- **Comité Social Territorial CST**

Représentants de la collectivité : Catherine COLIN - Michèle LEBBE - Laurent DEWEZ - Christelle MATHIS - Martine KUPFERSCHLAEGER

- **Commission de Jumelage (Gengenbach et Pully)**

Membres : Alexandre DELACROIX - John KELHETTER

- **Commission de Délégation de Service Public et de Concession**

Président : Robin CLAUSS

Membres titulaires : Catherine COLIN - Christelle MATHIS - Oktay GOKTAS - Sébastien RIFF - Dominique ERDRICH

Membres suppléants : Pascal BOURZEIX - Patrick FOLZ - Michèle LEBBE - Jean-Luc SCHMITT - Isabelle SUHR

- **Commission communale et Commission intercommunale de Location de la Chasse**

Président : Robin CLAUSS

Délégués : Céline LEVY - Jean-Luc SCHMITT

- **Commission consultative des Services Publics Locaux**

Président : Robin CLAUSS

Membres : Catherine COLIN - Jean-Luc SCHMITT - Martine KUPFERSCHLAEGER - Christine PIEL - Oktay GOKTAS - Sébastien RIFF - Omer DEMIR - Isabelle SUHR

- **Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail F3SCT**

Représentants de la collectivité : Catherine COLIN - Michèle LEBBE - Laurent DEWEZ - Christelle MATHIS - Martine KUPFERSCHLAEGER

- **Commission communale et Commission intercommunale des impôts directs**

Commissaire : Catherine COLIN

Les établissements scolaires et d'enseignement

• École maternelle Camille Claudel - Conseil d'école *

Déléguée titulaire : Emma LENYS

Déléguée suppléante : Chloé BÈS

• École élémentaire Pablo Picasso Conseil d'école *

Déléguée titulaire : Chloé BÈS

Déléguée suppléante : Emma LENYS

• École élémentaire Freppel - Conseil d'école *

Déléguée titulaire : Florine BEYSANG

Déléguée suppléante : Emma LENYS

• École élémentaire du Parc - Conseil d'école *

Déléguée titulaire : Déborah REISS

Déléguée suppléante : Emma LENYS

• Collège Europe - Conseil d'Administration

Déléguée titulaire : Chloé BÈS

Déléguée suppléante : Déborah REISS

• Collège Freppel - Conseil d'Administration

Déléguée titulaire : Déborah REISS

Déléguée suppléante : Chloé BÈS

• Lycée Freppel - Conseil d'Administration

Délégué titulaire : Alexandre DELACROIX

Déléguée suppléante : Chloé BÈS

• Lycée Paul Émile Victor - Conseil d'Administration

Déléguée titulaire : Chloé BÈS

Déléguée suppléante : Déborah REISS

• Lycée Agricole - Conseil intérieur, Conseil d'Administration et Conseil d'exploitation

Délégué titulaire : Jean-Luc SCHMITT

Déléguée suppléante : Chloé BÈS

* Membre de droit : le Maire ou son représentant



Les établissements publics communaux et organismes locaux

• Centre Communal d'Action Sociale Voir page 17

• Centre socioculturel Arthur Rimbaud

Représentantes du Conseil Municipal
titulaires : Christine PIEL - Emma LENYS

Suppléant : Laurent DEWEZ

• Association «Village d'enfants SOS d'Obernai» - Conseil de Vie Quotidienne

Déléguée titulaire : Emma LENYS

Déléguée suppléante : Christelle MATHIS

• Association O'Jardin, les Jardins Partagés

Représentants du Conseil

Municipal : Céline LEVY - Jean-Luc SCHMITT

• Boutique Solidaire d'Obernai (BSO)

Représentante du Conseil Municipal :
Christelle MATHIS

• Association «Les Amis des Pensionnaires des Berges de l'Ehn et du Pavillon Saint Vincent» - Comité directeur

Délégué : John Kelhetter

• Comité National d'Action Sociales (CNAS)

Déléguée : Catherine COLIN

• Amicale de l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin - Conseil d'administration

Représentantes du Conseil Municipal :

Déborah REISS - Emma LENYS

• Association du Comité des Fêtes Représentants du Conseil Municipal :

Christine PIEL - Louis FRITZ - Florine BEYSANG - Déborah REISS - Pascal BOURZEIX - Jean-Martin SCHWAAB - Sébastien RIFF - Laura FURST

• Association Le Square des Petits Déléguée :

Chloé BÈS

• Association Culturelle 13^e Sens, Scène et Ciné *

Représentants du Conseil

Municipal : Coralie LUCK - Michèle LEBBE - Emma LENYS - Laura FURST - Florine BEYSANG - Philippe BUSSE - Chloé BÈS

• Association Art et Patrimoine d'Obernai *

Représentants du Conseil

Municipal : Michèle LEBBE - Emma LENYS

• Association des communes partenaires du Conservatoire des sites alsaciens

Représentant : Robin CLAUS

• Commission locale des transports publics, particuliers de personnes (CLT3P)

Représentant du Conseil Municipal

titulaire : Sébastien RIFF

Suppléant : Hugues HORNBECK

• SEML Obernai Habitat - Conseil d'Administration

Délégués : Robin Clauss - Edith PASCALON - Catherine COLIN - Oktay GOKTAS - Laurent DEWEZ - Christelle MATHIS - Sébastien RIFF - Martine KUPFERSCHLAEGER

• Association des Jardins Familiaux *

Représentante du Conseil

Municipal : Christine PIEL

• Correspondant défense, Sécurité, Incendie et secours :

Hugues HORNBECK

• Obern'Aide - Conseil d'administration

Représentante du Conseil

Municipal : Christine PIEL

• Comité consultatif de la réserve naturelle des collines sèches du Bischenberg, de l'Immershenberg et du Holiesel

Représentante du Conseil

Municipal : Céline LEVY

La Place du Marché aménagée pour l'été

Perçue aujourd'hui comme un lieu de passage minéral, la Place du Marché d'Obernai se transforme pour l'été 2026. De fin juin à fin août, le cœur historique de la ville devient un espace de vie, de détente et de convivialité pour les habitants comme pour les visiteurs.

Un aménagement placé sous le signe du confort et de la fraîcheur

L'objectif est de rendre la place plus accueillante pour les habitants et les visiteurs. Pour cela, des bancs, pots de fleurs et parasols invitent à la détente. Face aux chaleurs estivales, la Ville a installé un « jardin de brumes » apportant une fraîcheur appréciée au cœur de la place. Une végétalisation renforcée vient également adoucir l'aspect minéral des lieux et renforcer leur convivialité.

Le savoir-faire local au service de l'esthétique

L'originalité de l'aménagement réside dans sa conception artisanale. Le menuisier de la ville a réalisé les structures en bois, privilégiant une approche durable et esthétique. Des éléments existants, comme les bacs en béton et les tables de pique-nique, ont été habillés de bois, transformant des structures fonctionnelles en mobiliers intégrés et élégants.

Modularité : concilier détente et grands événements

La Place du Marché restant le théâtre des temps forts estivaux, le mobilier a été pensé de façon modulaire afin de garantir la tenue des manifestations prévues.

- **Configuration 1 (24 juin – 3 août) :** durant les Estivales, l'aménagement se concentre au pied du

Beffroi. Cet espace devient un point de rencontre privilégié pour profiter de l'été en famille ou entre amis.



- **Configuration 2 (3 août – fin août) :** après les grands événements, le mobilier est redéployé sur l'ensemble de la Place du Marché. Cette configuration permet d'accueillir confortablement la Fête du Vin et la braderie du 20 août, avant le retour du marché hebdomadaire en septembre.

Cet aménagement éphémère préfigure l'ambition de la municipalité : redonner à la Place du Marché sa vocation de lieu de rencontre avant le retour du marché hebdomadaire au centre-ville dès septembre.



Rencontre avec Émilien Straehli, menuisier au service de la Ville

Arrivé au Pôle Logistique et Technique de la Ville d'Obernai en octobre 2025, après l'obtention de son CAP Menuiserie, Émilien Straehli met son savoir-faire au service des habitants. Il a notamment participé aux nouveaux aménagements estivaux de la Place du Marché.

Émilien, qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir menuisier ? J'ai toujours aimé travailler le bois et fabriquer des objets. Depuis mon enfance, je prends plaisir à créer de mes propres mains.

Vous avez participé à l'aménagement estival de la Place du Marché. Quel a été votre rôle ? J'ai participé à la conception et à la fabrication des cache-pots en bois installés sur la place. Avec un collègue, nous avons assuré le débit et l'assemblage des panneaux en épicea trois plis. Deux semaines ont été nécessaires pour mener ce projet à bien.

Vos missions sont variées. Quels ont été vos derniers projets ? J'ai réalisé un meuble de rangement sur mesure pour un service municipal, participé à la fabrication du traîneau du Père Noël installé sur un rond-point et effectué diverses interventions dans les écoles et les bâtiments municipaux. Récemment, j'ai participé à la remise en état des chalets de Noël (toitures et planchers).

Quels sont vos prochains chantiers ?

Plusieurs travaux sont prévus dans les écoles : réparations de portes, d'étagères et de mobiliers, ainsi que la pose d'équipements. Durant l'été, je rénoverai le platelage de la fontaine Sainte Odile.

Que représente pour vous le fait de travailler pour la Ville d'Obernai ? C'est une grande fierté de mettre mon métier au service de la collectivité. J'apprécie de réaliser des projets utiles aux habitants et j'ai été très bien accueilli au sein d'une équipe dynamique.

Le marché hebdomadaire du jeudi de retour au centre-ville !



Le jeudi 3 septembre 2026, le cœur de ville d'Obernai retrouvera son marché historique. Après quelques années sur les Remparts, le marché hebdomadaire regagne le centre-ville, suite à une forte demande, non seulement des commerçants du marché mais également de ceux d'Obernai. Un retour attendu qui mêle tradition, vitalité commerciale et convivialité pour tous les habitants et les visiteurs de notre cité.

Le marché du jeudi, une institution depuis 1301

Mentionné dans les archives municipales dès 1301, le marché du jeudi matin rythme la vie des Obernois depuis des siècles. En 2019, les travaux engagés au cœur de ville avaient nécessité son transfert vers les remparts Foch et Joffre ainsi qu'au parking de la Salle des Fêtes. Mais à compter du **jeudi 3 septembre** le marché retrouvera son emplacement historique. Les visiteurs y retrouveront la diversité de produits qui fait sa réputation : produits alimentaires, fruits et légumes de saison, charcuteries artisanales, fromages, mais aussi textiles, chaussures et accessoires.

Plus qu'un marché : une stratégie d'attractivité

Portée par la municipalité, en concertation avec les commerçants du marché et du cœur de ville, cette réimplantation s'inscrit dans une démarche de soutien à l'économie locale et de renforcement de l'attractivité du centre-ville. **L'objectif est de valoriser le marché comme lieu de vie, d'échanges et de convivialité, tout en favorisant les synergies entre commerçants sédentaires et non sédentaires.**

Nouveaux horaires : Le marché s'adapte aux actifs

Afin de s'adapter aux rythmes de vie actuels, le marché accueillera désormais le public de **7h à 13h**, contre 7h30 à 12h auparavant. Cette extension permettra notamment aux actifs travaillant à Obernai - dans les zones industrielles par exemple - et dans les environs d'effectuer leurs achats durant la pause déjeuner. **Le réseau Pass'O facilitera également l'accès au centre-ville** grâce à une solution de mobilité adaptée.

Une implantation pensée pour la sécurité de tous

Le redéploiement du marché sur la rue Gouraud, la rue du Chanoine Gyss et la place du Marché résulte



d'un travail technique mené avec les représentants des commerçants. Le dispositif prend en compte l'accès des services de secours, le confort des piétons, le calendrier des manifestations, le mobilier urbain existant ainsi que les besoins en alimentation électrique des exposants.

La Ville accompagne ses commerçants

Depuis le lancement de ce projet, **les élus et les services municipaux accompagnent les commerçants dans ce changement. Une communication importante est prévue**, incluant des relais sur les outils digitaux (application mobile, réseaux sociaux, newsletter), des annonces dans la presse locale... Sur le terrain, une signalétique spécifique facilitera l'orientation des clients vers leurs stands habituels. **Enfin, pour pérenniser cette dynamique, une réunion de bilan sera organisée en novembre prochain.** Ce temps d'échanges permettra d'évaluer le fonctionnement du dispositif, en période scolaire comme durant les congés, et d'identifier conjointement les éventuels ajustements à apporter.

www.obernai.fr/marché

INFOS PRATIQUES ET STATIONNEMENT

- **Mobilité** : privilégiez le réseau Pass'O, qui dessert directement le périmètre du marché (www.passo.fr).
- **Circulation** : par arrêté municipal, la circulation sera interdite de 5h à 14h dans le périmètre du marché.
- **Stationnement** : près de 1 000 places sont gratuites à proximité du centre-ville : www.obernai.fr/stationnement



Légende

Emprise du marché hebdomadaire à partir du 3 septembre 2026

Remparts Monseigneur Freppel et Maréchal Foch : la restauration engagée pour préserver ce patrimoine

Classés au titre des Monuments Historiques, les Remparts Monseigneur Freppel et Maréchal Foch, font aujourd'hui l'objet d'un ambitieux projet de restauration, destiné à préserver ce patrimoine remarquable datant du 13^e et 14^e siècle.

L'histoire des Remparts d'Obernai

Obernai était autrefois défendue par trois systèmes de fortifications : une double enceinte entourait la vieille ville, tandis que le Faubourg et le Selhof disposaient chacun de leur propre mur, moins robuste et plus tardif. Mentionnée comme « ville » en 1240, la cité n'a été fortifiée qu'entre 1262 et 1282. Une seconde enceinte, venant doubler la première, a probablement été édifiée autour de la vieille ville au début du 14^e siècle.

L'enceinte intérieure, longue d'environ 1 400 mètres, comprenait une vingtaine de tours et quatre portes. L'enceinte extérieure comptait, quant à elle, une douzaine de tours et quatre portes, alignées sur celles de l'enceinte intérieure. Ce dispositif était complété par des ponts-levis, des herses et des corps de garde, renforçant le système de défense.

En 1597, les tours et les portes du rempart extérieur sont équipées d'une quarantaine de bouches à feu de différents calibres, ainsi que de trois pièces de campagne, une quatrième étant installée à la Burg. L'ensemble des remparts est finalement classé au titre des Monuments historiques en 1898.



Une étude approfondie menée par un architecte du patrimoine

L'état sanitaire et structurel des ouvrages qui composent les Remparts Freppel et Foch présentant plusieurs signes de dégradation, la Ville a fait réaliser un diagnostic complet en 2024 et 2025 afin de définir un programme de restauration cohérent et respectueux de l'existant.



Un patrimoine fragilisé par le temps

Le diagnostic a mis en évidence plusieurs pathologies affectant les remparts. Des déformations et éboulements ont notamment été relevés, particulièrement sur le Rempart Freppel, où une portion d'environ 10 mètres a déjà fait l'objet de mesures conservatoires.

À ces désordres s'ajoutent des fissures structurelles sur certains ouvrages, ainsi le développement anarchique de la végétation et des pressions racinaires très préjudiciables occasionnées par les arbres centenaires. Les joints apparaissent également fortement lessivés, tandis que certaines zones conservent la trace de réparations anciennes réalisées avec des matériaux aujourd'hui inadaptés. Enfin, le diagnostic souligne des ravinements liés à l'érosion par l'Ehn, ainsi que des dégradations provoquées par le passage de réseaux publics, qui contribuent à fragiliser davantage les maçonneries.

Une restauration fondée sur deux principes clés

- Des actions menées sur l'ensemble des murs de contre-escarpe en conservation, en réemploi et en compléments, afin de limiter l'impact des travaux sur la matière ancienne, puis la réalisation d'un nettoyage d'harmonisation.
- Des interventions ciblées de mise en sécurité et de mise en valeur d'éléments singuliers des remparts : elles concerneraient deux tours sur le Rempart Freppel, une tour sur le Rempart Foch et les abords du pont de Gengenbach. Ces interventions contribueront à proposer aux visiteurs un accès à l'Ehn.

Des interventions structurantes sur plusieurs secteurs des remparts

Sur le rempart Freppel, les travaux prévoient notamment la reprise du parement extérieur à l'identique de secteurs comparables, comme le mur du cimetière ou la rive gauche du Pont de Gengenbach. Des reprises ponctuelles sont également envisagées sur le rempart Foch. Deux tours du Rempart Freppel feront l'objet d'un traitement spécifique afin de les mettre en valeur sur la base des investigations archéologiques.



Une revalorisation des berges de l'Ehn

Le projet prévoit également un volet paysager ambitieux sur les berges situées en amont du pont de Gengenbach. L'objectif est de valoriser le cadre naturel offert par l'Ehn en créant une véritable zone d'agrément au bord de l'eau, propice à la détente, avec l'installation de bancs et la mise en valeur de la placette en surplomb.

Un investissement global significatif

Les élu(e)s du Conseil Municipal ont voté, le 23 juin 2026, le programme et l'économie générale de ce projet d'envergure montrant leur volonté de préserver pour le futur ce patrimoine historique majeur d'Obernai, tout en l'intégrant davantage dans le cadre de vie quotidien des habitants. Le coût global de l'opération de restauration et de mise en valeur est estimé à 2 865 000€ HT.

Des études en 2027

- À suivre dès cet été : la désignation d'un maître d'œuvre qui se verra confié la réalisation de l'ensemble des études, l'établissement des marchés de travaux et la conduite d'exécution du chantier.
- En raison de la complexité de ce type de projet, le 1^{er} semestre 2027 sera intégralement consacré aux études puis à l'obtention de l'autorisation de travaux sur ouvrage protégé délivré par le service des Monuments Historiques et à la réalisation de fouilles archéologiques, essentielles dans la connaissance des ouvrages à préserver. Une première phase de travaux devrait pouvoir être engagée fin 2027. Les travaux devraient s'échelonner par tronçon sur trois années successives.

Des travaux dans votre habitation ?

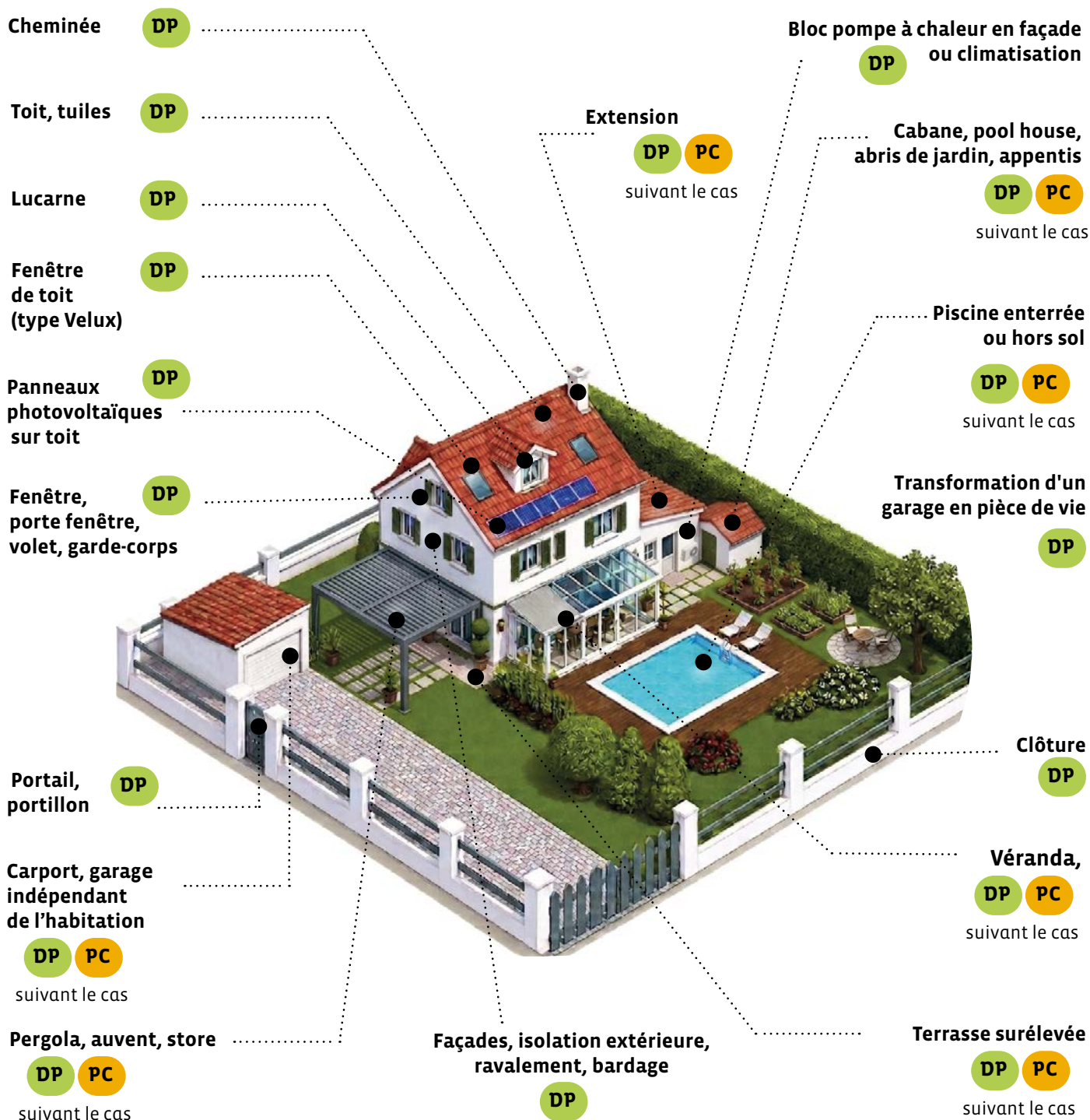
Pensez aux autorisations d'urbanisme

Avant d'engager des travaux dans votre logement, il est important de bien identifier les démarches administratives à effectuer.

Selon la nature du projet, une déclaration préalable ou un permis de construire peut être nécessaire. Afin d'éviter toute erreur ou omission dans vos démarches, il est fortement recommandé de vous renseigner en amont auprès de la Mairie

avant de démarrer votre projet. Pour la suite de vos démarches, la Ville d'Obernai a mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) en ligne qui permet de déposer en version dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme.

En savoir plus : www.obernai.fr/gnau



Opérations de prévention et de sécurité routière

Avec les beaux jours, les déplacements à vélo ou en trottinette augmentent, ce qui rend d'autant plus nécessaire le respect strict des règles de circulation pour tous. Trop souvent encore, des comportements inadaptés sont observés et peuvent entraîner des situations dangereuses.

C'est pourquoi tout au long de la période estivale, la Police Municipale d'Obernai, en coordination avec la Gendarmerie, mènera plusieurs opérations de prévention et de contrôle sur l'ensemble de la commune.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de sécurité routière visant à sensibiliser dans un premier temps avant de sanctionner et à prévenir les comportements à risque. Sont notamment contrôlés les trottinettes électriques, les vélos, ainsi que le respect des limitations de vitesse pour les véhicules motorisés.

Des contrôles réguliers seront ainsi organisés sur différents points de la commune. L'objectif est double : rappeler les règles essentielles du code de la route et garantir la sécurité de tous les usagers.

À SAVOIR

Les obligations à vélo ou à trottinette

- Je dispose d'un éclairage avant et arrière
- Je dispose d'une sonnette
- Je respecte les priorités et les feux de signalisation
- Je ne circule pas sur les trottoirs
- Je ne porte pas d'écouteurs ou de casque audio

Spécifiquement pour les trottinettes électriques :

- Je dois avoir au minimum 14 ans
- Je ne dépasse pas 25 km/h
- Je ne dois pas débrider ma trottinette
- Je circule seul sur ma trottinette (pas de passager !)
- J'ai une assurance responsabilité civile spécifique EDPM (engin de déplacement personnel motorisé).

A noter aussi :

- Le port du casque est obligatoire à vélo pour les enfants de moins de 12 ans.
- Le casque est fortement recommandé pour l'usage de la trottinette.



Contrôle de la vitesse au Roedel par des agents Police Municipale d'Obernai. La vitesse y est limitée à 40km/h.



Opération de sensibilisation des usagers de la route à la traversée des passages à niveau avec des agents de la Police Municipale, de la Gendarmerie nationale et de la Sécurité ferroviaire en présence de Robin Clauss, Maire d'Obernai, d'Ève Silberstein, Directrice régionale SNCF Réseau Grand Est et de Renaud Laheurte, Directeur de la DDT67.



Dans le cadre d'une action de prévention routière, la Police Municipale a procédé au contrôle des vélos et trottinettes à la sortie du collège Freppel afin de sensibiliser les collégiens aux règles de sécurité et aux équipements obligatoires, en coopération avec l'Association Obernai Éco-mobilités.



Ici commence la mer ! Des plaques pour interpeler et sensibiliser

À l'initiative de la Ville d'Obernai, avec le soutien du Lions Club d'Obernai, cinq plaques « Ici commence la mer » ont été installées à Obernai afin de sensibiliser les habitants aux conséquences des déchets jetés dans les avaloirs, qui finissent leur course dans les cours d'eau puis dans la mer.

Ici commence la Mer

Même située à plus de 600 km du littoral, les papiers, plastiques, mégots de cigarettes et autres déchets abandonnés dans les caniveaux d'Obernai ont un réel impact sur la pollution marine. L'eau de pluie qui s'écoule dans les rues rejoint l'Ehn, puis le Rhin, avant de se déverser dans la mer du Nord.



Cinq plaques dans la ville

Cinq plaques, offertes par le Lions Club d'Obernai, ont été installées par les agents du Pôle Logistique

et Technique dans des secteurs fréquentés, notamment à proximité des établissements scolaires. Deux d'entre elles ont été inaugurées le 28 avril par Céline Levy, Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, au Développement durable et à la Biodiversité, et Jean-Luc Paquet, Président du Lions Club d'Obernai.



Sensibiliser aux bons gestes

Implantées dans des lieux stratégiques, ces plaques rappellent que chaque geste compte pour préserver l'environnement. Cette opération marque le début d'une série d'actions menées par la Ville en faveur du développement durable et de la qualité de vie des Obernois.

Engagés ensemble contre les mégots

Partenaire d'Alcome, l'éco-organisme dédié à la réduction des mégots abandonnés dans l'espace public, la Ville d'Obernai renforce ses actions de sensibilisation, de prévention et d'information.

Les opérations de nettoyage citoyen montrent régulièrement que les mégots figurent parmi les déchets les plus fréquemment ramassés. À travers ce partenariat et le soutien aux initiatives locales, la Ville encourage chacun à adopter les bons gestes pour préserver la qualité de notre environnement.



Le CCAS d'Obernai se réorganise pour renforcer l'accompagnement de proximité

Face à des défis sociaux croissants, notamment en matière de logements et d'accompagnement des seniors, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Obernai s'est engagé dans une restructuration majeure de ses équipes en 2026. Portée par son Conseil d'Administration renouvelé suite aux élections municipales, cette modernisation vise à aller au plus près des habitants les plus vulnérables grâce au déploiement de nouvelles actions de terrain.

Quel est le rôle du CCAS ?

Le CCAS est un service public communal, doté de sa propre autonomie juridique et financière. Il agit pour prévenir les difficultés sociales et soutenir les habitants en lien étroit avec la Ville et de nombreux partenaires locaux : la Collectivité européenne d'Alsace, les associations solidaires, Obernai Habitat et d'autres partenaires sociaux.

De nouveaux objectifs pour plus de proximité

Le CCAS souhaite renforcer son action de terrain pour mieux repérer les besoins des habitants et les situations de fragilité. Des visites à domicile seront notamment développées afin de maintenir le lien social et lutter contre l'isolement. **À terme, l'objectif est aussi de simplifier les démarches grâce à un « guichet unique social » regroupant l'accueil et l'orientation vers les dispositifs d'aide, en lien avec les partenaires locaux.**

Un accompagnement déjà essentiel dans le domaine du logement

Une part importante de l'activité du CCAS concerne aujourd'hui les questions de logement : soutien aux demandes de logement, gestion des situations d'hébergement d'urgence et accompagnement des parcours résidentiels difficiles. **Cet engagement quotidien reste une priorité, afin de répondre au**



mieux aux situations d'urgence et d'accompagner durablement les habitants dans leurs démarches de logement.

DES DISPOSITIFS ET AIDES ADAPTÉS À CHACUN

- **Familles & Personnes isolées** : Accueil, accès aux droits (PUMA, logement social, santé), accompagnement individuel, aides légales et domiciliation des sans-abris.
- **Personnes âgées (aînés)** : Restauration, portage de repas à domicile, instruction des dossiers d'autonomie (APA) et services d'aide à domicile.
- **Personnes en situation de handicap** : Écoute, orientation et relais direct avec la MDPH pour simplifier l'accès aux droits.

Les bureaux du CCAS sont situés à la Mairie d'Obernai et sont ouverts :

Mardi : 8h15 - 12h et 13h45 - 17h
Mercredi : 8h15 - 12h et 13h45 - 17h
Jeudi : 8h15 - 12h et 13h45 - 17h30
Vendredi : 8h15 - 12h et 13h45 - 16h30

Tél. 03 88 49 95 96 - ccas@obernai.fr
www.obernai.fr/ccas

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'OBERNAI

Président : **Robin CLAUSS**, Maire d'Obernai
Vice-Présidente : **Christelle MATHIS**, Adjointe au Maire

Les membres élus du Conseil Municipal

Coralie LUCK	Christelle MATHIS
Edith PASCALON	John KELHETTER
Emma LENYS	Dominique ERDRICH

Les membres nommés

Patrick ARBOGAST, Roger OHRESSER, Isabelle POURBAIX, et Jean-Jacques STAHL, représentants des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions. **Caroline ECK**, représentante des associations de personnes âgées. **Mireille THENEVIN**, représentante des associations de personnes handicapées.

Le Domaine de la Léonardsau : la première saison culturelle

Ouverte en novembre 2025 à l'issue de trois années de travaux de restauration du Château et de mise en valeur du Domaine, la Léonardsau a inauguré une nouvelle étape de son histoire avec le lancement de sa toute première saison culturelle. Depuis avril 2026, le Château accueille expositions, visites et animations, offrant au public l'occasion de redécouvrir ce site magnifique patrimonial d'Obernai.



Un démarrage de saison avec deux belles expositions et déjà plus de 15 000 visiteurs

La Ville d'Obernai a déjà présenté deux expositions en ce début d'année. La première, "Supernature" (avril-mai), a réuni les œuvres de 48 artisans d'art de la Frémaa, mettant en lumière la richesse et la diversité du savoir-faire alsacien. La seconde, a mis à l'honneur les créations de Sophie et Marc Gouvion. À travers leurs œuvres, la matière s'est animée : le trait de l'artiste et le fer du sculpteur se sont unis pour évoquer les liens invisibles mais essentiels qui nous relient au végétal, à l'animal et au minéral.

Une programmation qui se poursuit avec Fernand Schultz-Wettel

La Ville d'Obernai présentera, du 22 juillet au 21 septembre, l'exposition "Fernand Schultz-Wettel, du regard à l'image". À cette occasion, le public



pourra découvrir une sélection d'œuvres, issues de l'importante collection municipale de cet artiste qui vécut à Obernai.

La Micro-Folie, une offre culturelle innovante

La Léonardsau accueille également un dispositif Micro-Folie, permettant au public de découvrir gratuitement, aux horaires d'ouverture du Château, des œuvres issues des collections nationales de plusieurs musées français. Le musée numérique, installé au 2^e étage du Château, enrichit ainsi l'offre culturelle du site.



Visites, conférences et animations pour tous les publics

Tout au long de la saison, des visites guidées sont proposées afin de découvrir la riche histoire du Château et de son Parc. Vous pouvez retrouver le planning de ces visites sur le site du Domaine et le site de la billetterie. Des conférences et diverses animations pour petits et grands viennent compléter la programmation (voir p19).



Les animations à venir



DOMAINE DE LA
LÉONARDSAU

DATE	TYPE	ÉVÈNEMENT	PUBLIC	TARIF
22 juillet 10h à 11h30	Atelier jeune public	Découverte de l'exposition suivie d'un atelier créatif "À la découverte de la linogravure"	Enfants à partir de 7 ans 	5€/enfant sur réservation
29 juillet 10h à 11h30	Médiation culturelle jeunesse "Raconte-moi une œuvre"	Médiation à la Micro-Folie sur "La Grande Vague", suivie d'un atelier créatif	Enfants à partir de 4 ans 	Gratuit sur réservation
5 août 10h à 11h30	Visite contée	Visite guidée du Domaine en compagnie d'une conteuse	Tout public à partir de 7 ans	7€/adulte sur réservation
7 août 17h à 18h30	Conférence	"Le Domaine de la Léonardsau à l'heure des spoliations nazies"	Tout public	5€/adulte sur réservation
19 août 10h à 11h30	Atelier jeune public	Découverte de l'exposition suivie d'un atelier créatif "À la découverte de la pointe sèche"	Enfants à partir de 7 ans 	5€/enfant sur réservation
21 août 16h à 17h	Atelier Phil'O Château adulte	Découvrir l'exposition autrement avec Nicolas Delamotte-Legrand	Adulte	7€/adulte sur réservation
26 août 10h à 11h30	Médiation culturelle jeunesse "Raconte-moi une œuvre"	Médiation à la Micro-Folie sur "Le tricheur à l'as de carreau", suivie d'un atelier créatif	Enfants à partir de 4 ans 	Gratuit sur réservation
2 septembre 10h à 11h30	Atelier jeune public	Découverte de l'exposition suivie d'un atelier créatif "À la découverte de la Kitchen Litho"	Enfants à partir de 7 ans 	5€/enfant sur réservation
4 septembre 17h à 18h30	Conférence	"Les De Dietrich et la Marseillaise, entre histoire, légende et engagement politique"	Tout public	5€/adulte sur réservation
9 septembre 10h à 11h30	Médiation culturelle jeunesse "Raconte-moi une œuvre"	Médiation à la Micro-Folie sur "Le portrait de Louis XIV", suivie d'un atelier créatif	Enfants à partir de 4 ans 	Gratuit sur réservation
16 septembre 10h à 11h30	Atelier Phil'O Château jeunesse	Découvrir l'exposition autrement avec Nicolas Lamotte-Legrand	Enfants à partir de 7 ans 	5€/enfant sur réservation
19 et 20 septembre 10h à 18h	Journée Européenne du Patrimoine	Programme à venir	Tout public	Gratuit
2 octobre 17h à 18h30	Conférence	"La Léonardsau, un exemple d'éclectisme architectural en Alsace"	Tout public	5€/adulte sur réservation
7 octobre 10h à 11h30	Visite contée	Visite guidée du Domaine en compagnie d'une conteuse	Tout public à partir de 7 ans	7€/adulte sur réservation
28 octobre 10h à 11h30	Médiation culturelle jeunesse "Raconte-moi une œuvre"	Médiation à la Micro-Folie sur "La cathédrale de Notre-Dame de Paris", suivie d'un atelier créatif	Enfants à partir de 4 ans 	Gratuit sur réservation

Le Parc est ouvert tout l'année.

Le Château est ouvert :

- **jusqu'au 31 août** : les mercredis, vendredis, samedis et le 1^{er} dimanche du mois de 14h à 18h,
- **du 1^{er} septembre au 31 octobre** : les mercredis, samedis et 1^{er} dimanche du mois de 14h à 17h30.

Suivez l'actualité du Domaine
sur Facebook et Instagram @leonardsau



Site internet
www.leonardsau.fr



Billetterie
leonardsau.mapado.com



Conseils Municipaux en direct

Vous pouvez désormais **voir les Conseils Municipaux en direct et les revoir en replay** ! Rendez-vous sur le compte YouTube de la Ville d'Obernai (@ville_obernai) pour ne rien manquer.

Les prochains conseils

- Mardi 15 septembre 2026 à 19h
- Mardi 3 novembre 2026 à 19h
- Mardi 15 décembre 2026 à 19h



www.obernai.fr/conseil-municipal

Agenda 2027 : votre guide pratique et local



Comme chaque année, la Ville d'Obernai prépare son Agenda annuel, distribué gratuitement dans tous les foyers. Ce guide pratique regroupe les informations essentielles de la vie locale : services municipaux, écoles, professionnels de santé, associations, plan de la ville et calendrier annuel. Il est également remis aux nouveaux habitants et acteurs du territoire.



Professionnels : gagnez en visibilité

L'édition 2027 propose des espaces publicitaires en couleur pour faire connaître votre activité auprès des habitants. Pour y participer, merci de vous manifester avant le 20 octobre 2026.

La Direction de l'Information et de la Communication peut vous accompagner dans la réalisation de votre encart.

Associations et professionnels de santé

Merci de vérifier et mettre à jour vos coordonnées avant le 20 octobre 2026 afin qu'elles figurent correctement dans la prochaine édition.

Direction de l'Information et de la Communication

03 88 49 95 71

communication@obernai.fr

En savoir plus : www.obernai.fr/agenda

Naissances

Novembre 2025

Léandre DIAZ.

Décembre 2025

Morgane BARREAUX, Emma KUNTZMANN, Ezio METZGER.

Janvier 2026

Arthur STROHM, Augustin ISSELÉ, Maxine CLAR, Capucine ANCEL, Bianca HEINTZ.

Février 2026

Brune BLONDEL, Juliette PINK, Anna JAECK MULLER, Angelina SPISSER.

Mars 2026

Noah HASENFRATZ, Jonas RIGAU, Yassine WENZ, Victoire ZOZIME.

Si vous souhaitez que la naissance de votre enfant soit mentionnée dans le Journal municipal, contactez la Mairie d'Obernai, Direction des Services à la Population : civil@obernai.fr - Tél. 03 88 49 95 95.



La Médiathèque passe en mode été et devient gratuite dès la rentrée !

Afin d'assouvir toutes les envies de lectures estivales, jusqu'au 31 août, la Médiathèque municipale d'Obernai permet l'emprunt de 25 documents pendant 8 semaines.

Des horaires adaptés aux températures estivales

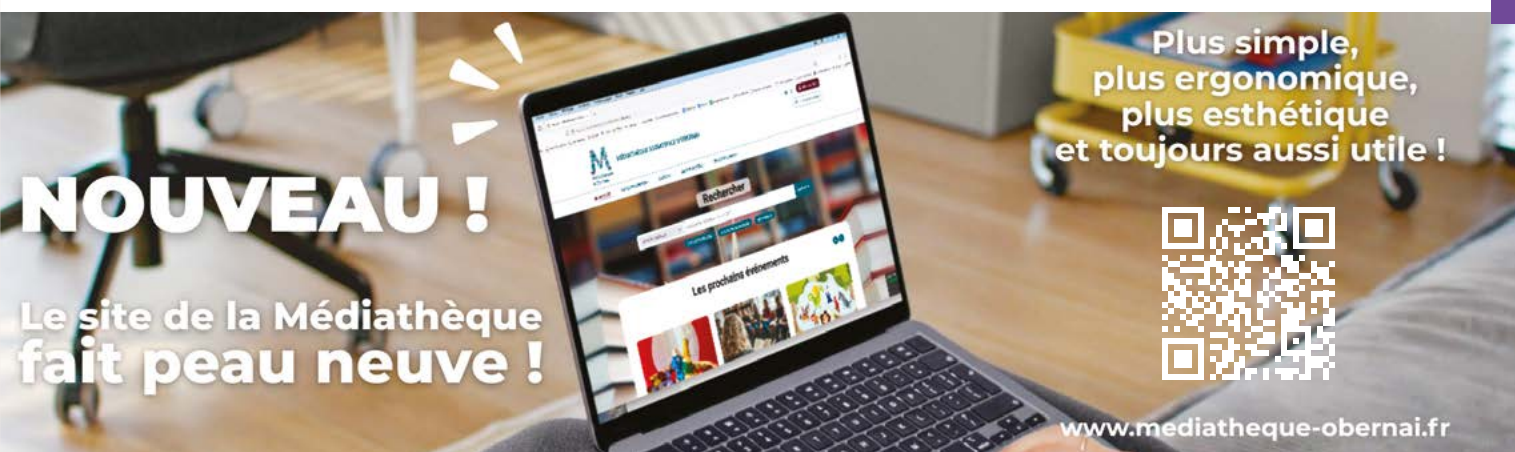
Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, la Médiathèque adapte ses horaires pendant l'été. **Du 1^{er} juillet au 31 août**, les bibliothécaires vous accueillent **du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 8h à 14h**. La Médiathèque sera **fermée du 4 au 17 août inclus**.

www.mediathèque-obernai.fr

BONNE NOUVELLE !

Dès le 1^{er} septembre 2026, l'abonnement à la Médiathèque sera gratuit pour tous !

Le Conseil Municipal a pris cette décision le 23 juin 2026 avec l'objectif d'offrir à chacun un accès facilité à la lecture, à l'information et la culture.



NOUVEAU !

Le site de la Médiathèque fait peau neuve !

Plus simple, plus ergonomique, plus esthétique et toujours aussi utile !

www.mediathèque-obernai.fr

EMMDD : inscriptions et portes ouvertes

L'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin d'Obernai ouvre ses portes ! Venez à la rencontre des professeurs de l'EMMDD et découvrir la Maison de la Musique et des Associations ainsi que les disciplines qui y sont enseignées !

- **La Danse** : Danse Classique et Danse Modern Jazz (dès le CE2 jusqu'aux adultes), Éveil et Initiation (à partir de la grande section de maternelle)
- **La Musique** : Cours d'instruments, pratiques collectives, Éveil Musical (à partir de la Petite Section maternelle)
- **Le Dessin** : Pour enfants (dès la Moyenne Section maternelle), ados et adultes

Toutes les questions que vous pourriez vous poser sur l'EMMDD trouveront une réponse et vous pourrez, si vous le souhaitez, en profiter

pour procéder à une inscription pour l'une ou l'autre des activités (sous réserve de places encore disponibles dans la discipline ou sur le créneau horaire choisi).

Rendez-vous le Samedi 29 août de 14h à 16h au Pôle Culturel d'Obernai, Cour Athic, à la Maison de la Musique et des Associations.

Le Secrétariat de l'EMMDD reste ouvert durant tout l'été. Si besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

**En savoir plus : Tél. 03 88 95 29 43
emmdd@obernai.fr
www.obernai.fr/emdd**





UNE ÉQUIPE ENGAGÉE POUR AGIR AU SERVICE DES OBERNOIS

Ces dernières semaines, l'ensemble de l'équipe municipale s'est pleinement mobilisé pour faire face à l'épisode de canicule qui a touché notre territoire. Dans un contexte exceptionnel, nous avons souhaité agir vite et concrètement afin de permettre à chacun de traverser cette période dans les meilleures conditions.

En quelques jours, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre : adaptation des horaires dans les écoles, aménagement de l'organisation de la Fête de la Musique, organisation d'une soirée dédiée aux commerçants, mise à disposition de ventilateurs et de climatiseurs mobiles pour la crèche municipale, ouverture de la Mairie comme lieu de fraîcheur pour les personnes les plus vulnérables, ou encore renforcement de la vigilance auprès des publics fragiles.

Cette réactivité, rendue possible grâce à l'engagement des élus, des services municipaux et de nos partenaires, illustre pleinement notre conception de l'action publique : une municipalité proche de ses habitants, attentive aux besoins du quotidien et capable d'agir rapidement lorsque les circonstances l'exigent.

Cette même volonté d'améliorer concrètement la qualité de vie des Obernoises et des Obernois guide également le travail engagé sur la sécurité routière et l'apaisement de la circulation. Un groupe de travail dédié s'est constitué afin d'identifier les secteurs nécessitant des aménagements et d'étudier des solutions simples, efficaces et rapidement réalisables : marquages au sol, installation de mobiliers urbains, renforcement de la signalisation ou encore dispositifs destinés à mieux sécuriser certains axes.

Notre objectif est clair : réduire les vitesses excessives, renforcer la sécurité de tous les usagers et rendre nos quartiers plus agréables à vivre. Parce que chaque rue possède ses spécificités, ces projets feront prochainement l'objet d'échanges avec les riverains afin d'apporter les réponses les plus adaptées à chaque situation.

Agir concrètement, écouter, concerter et améliorer le quotidien : telle est la méthode que nous avons choisie pour Obernai.

Robin CLAUSS, Catherine COLIN, Hugues HORNBECK, Emma LENYS, Patrick FOLZ, Christelle MATHIS, Sébastien RIFF, Chloé BÈS, Alexandre DELACROIX, Céline LEVY, Florine BEYSANG, Pascal BOURZEIX, Oktay GOKTAS, Martine KUPFERSCHLAEGER, Jean-Luc SCHMITT, Edith PASCALON, Laurent DEWEZ, Michèle LEBBE, Omer DEMIR, Laura FURST, John KELHETTER, Coralie LUCK, Louis FRITZ, Christine PIEL, Philippe BUSSE, Deborah REISS, Jean-Martin SCHWAAB

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



FIDÈLES À NOS ENGAGEMENTS : POUR UN DÉBAT UTILE À LA VILLE D'OBERNAI

Le groupe Obernai, Engagés pour l'avenir remercie chaleureusement l'ensemble des Obernoises et des Obernois qui ont participé aux élections municipales de mars 2026, et tout particulièrement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

La campagne est désormais derrière nous. Tournés vers l'avenir, nous abordons ce nouveau mandat avec sérénité, dans l'intérêt exclusif de notre ville et de ses habitants.

Nous adressons d'abord tout notre soutien à la policière municipale grièvement blessée lors du récent accident impliquant trois adolescents à trottinette, ainsi qu'à sa famille et à ses collègues. Cet événement a profondément marqué notre commune et rappelle l'importance de la responsabilité de chacun dans l'espace public.

Six élus de notre groupe siègent aujourd'hui au Conseil municipal. Dès notre installation, nous nous sommes mis au travail avec un état d'esprit constructif. Notre rôle sera d'être une opposition exigeante mais responsable : soutenir les projets utiles à Obernai, formuler des propositions et veiller à la bonne utilisation des deniers publics. Lors du dernier Conseil municipal, nous nous sommes abstenus sur la création du Conseil intergénérationnel. Si nous partageons l'objectif de renforcer la participation citoyenne, nous nous interrogeons sur sa représentativité et sur les modalités de désignation de ses membres.

Fidèles à nos engagements, nous continuerons à agir avec sérieux, expérience et esprit de dialogue. Nous vous souhaitons un bel été.

Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-François TAVERNIER, Dominique ERDRICH, Bruno MAIRE.



Participez au Concours photo !

À l'occasion de ses 45 ans, l'association Art et Patrimoine d'Obernai organise un grand concours photo ouvert à tous les habitant(e)s d'Obernai.

Intitulé « Mon Obernai secret », ce concours invite les participants à mettre en lumière les lieux insolites, les détails méconnus ou les perspectives inattendues d'Obernai. Les photographies sélectionnées seront présentées lors d'une exposition dans la Salle du Beffroi, du 16 au 22 septembre 2026.

En savoir plus : bit.ly/concours-photo-apo

Festival de musique d'Obernai

Du 19 au 26 juillet, le Festival d'O vous invite à assister à une série de concerts tous plus intéressants les uns que les autres.

Pour sa 16^e édition, la directrice artistique Geneviève Laurenceau vous propose un voyage musical à travers le temps dont le but est d'honorer autant "la mémoire que l'invention". Plongez dans l'univers de Bach avec le quatuor féminin "Come Bach", découvrez les musiques traditionnelles du monde gaélique, celte et scandinave avec le groupe "Indiscrétion", ou encore, pour les plus jeunes, embarquez dans un voyage féerique autour du livre de la jungle. Découvrez "Le monde d'aujourd'hui" !

Réservez vos billets : www.festivalmusiqueobernai.eu



Fête du vin d'Obernai

La fête du vin d'Obernai est une manifestation estivale devenue incontournable. Du 11 au 16 août, au pied du Beffroi, côté Place du Marché, venez à la rencontre des vignerons qui vous feront découvrir leur production, du traditionnel Sylvaner, en passant par l'imprononçable Gewurztraminer, puis par les vins du terroir obernois et les généreuses Vendanges Tardives...

Vente et dégustation* sur place de 10h à 20h

Grand banquet le dimanche 16 août de 11h à 21h sur la Place du Marché

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

BiObernai

Pour sa 23^e édition, BiObernai 2026, qui se tiendra du 18 au 20 septembre à Obernai, invitera le public à « cultiver l'enthousiasme » autour du bio et des modes de vie durables.

Créé en 2004 par Maurice Meyer, l'événement est devenu le rendez-vous de référence de l'agriculture biologique et responsable en Alsace. Avec ses exposants régionaux, ses animations et ses conférences, le salon défend des valeurs de solidarité, de respect du vivant et de transition écologique.

Accès gratuit vendredi, samedi et dimanche matin de 10h à 12h

En savoir plus : www.bioobernai.com



Les Estivales d'OBERNAI

CONCERTS GRATUITS À 21H - PLACE DU MARCHÉ
PETITE RESTAURATION ET ANIMATION DÈS 19H

JONATHAN DASSIN
ROBIN LEON
FOR YOU MICHAEL TOUR
ALLAN THÉO &
GÉNÉRATION BOYS BAND
THE ROMANCE OF LADY GAGA

4 JUILLET
11 JUILLET
18 JUILLET
25 JUILLET
1^{ER} AOÛT

1^{res} parties à 19h30 : Nathavoice (04/07) - Uwe William Stemmler (11 et 25/07) - Animson (18/07 et 01/08)

PLUS D'INFOS SUR WWW.OBERNAI.FR/ESTIVALES - SUIVEZ-NOUS SUR  @COMITEDESFETES.OBERNAI  #COMITEDESFETESOBERNAI